

Rapport du secrétaire – CIFIC-VD – Année scolaire 2024–2025

Madame, Monsieur, chers membres de la CIFIC-VD,

Comme l'a rappelé notre Président en introduction, l'année scolaire 2024–25 a marqué une nouvelle étape dans l'adaptation à la réforme de la formation initiale des employés de commerce (ordonnance 2023), avec son lot de défis, de réorganisations, mais aussi de continuité et de succès dans notre mission centrale : assurer la qualité des cours interentreprises (CI) et du suivi des apprentis de la branche « service et administration » dans différents domaines sur le canton de Vaud.

1. Mise en œuvre de la réforme ORFO 2023

Après la mise en œuvre officielle de la nouvelle ordonnance en 2023, l'année 2024–25 a constitué la 2ème année de fonctionnement complet pour les apprentis CFC en 1re et 2e années sous la nouvelle structure.

Nous avons continué de recevoir des retours mitigés de la part des entreprises formatrices, en particulier concernant :

- Le nombre de mandats pratiques exigés,
- L'utilisation contraignante de Konvink,
- L'abandon de certaines branches historiques.

Ces préoccupations ont été transmises à la CIFIC-Suisse à plusieurs reprises, sans évolution notable à ce jour, exception faite d'une réduction du nombre de mandat pratique. Nous restons engagés avec les autres entités romandes pour une réponse coordonnée à ce sujet et sommes continuellement à l'écoute d'un groupe de travail constitué sur le canton à ce sujet.

2. Organisation et déroulement des CI

L'année scolaire s'est globalement très bien déroulée. Ce sont :

- 1'248 apprentis, toutes voies confondues, qui ont suivi les cours interentreprises organisés par la CIFIC-VD (contre 1'221 en 2023–24, 1'176 en 2022–23),
- 503 apprentis qui ont passé un examen final ou intermédiaire (contre 486 l'an dernier et 545 en 2022–23).

Un immense merci à Mme Florence Noeding pour la coordination sans faille des cours et examens, ainsi qu'aux nombreux chargés de cours sous contrat, dont l'engagement et la compétence sont plus précieux que jamais dans ce contexte de transition.

L'organisation logistique des cours s'est stabilisée après la fermeture de Jeuncomm (30 juin 2024). Grâce à une négociation rapide, la Maison de la communication à Lausanne nous a accueillis dans d'excellentes conditions, largement saluées par les apprentis et les formateurs.

3. Commissaires professionnels

Nous comptons actuellement 5 commissaires professionnels, représentant un EPT total de 350% (contre 5 commissaires / 430% en 2023–24, 7 commissaires / 425% en 2022–23).

Pour rappel :

- Le ratio cible est passé en 2022 de 1 commissaire pour 500 apprentis à 1 pour 350, ce qui permet un meilleur suivi.
- Les commissaires visitent toutes les entreprises accueillant des apprentis en 1re année, en lien étroit avec les CAPP (Conseillers aux apprentis) qui assurent l'accompagnement socio-éducatif si nécessaire. Ils travaillent également sur appel et dans le cadre des attributions et éventuels retraits des autorisations de former.

Cette présence de terrain reste un pilier fondamental de notre mission de formation duale de qualité.

4. Dynamique des effectifs et ruptures

- L'entrée en 1re année CFC n'a pas connu de baisse, contrairement à ce que nous redoutions à moyen terme.
- En 2ème année, on observe une légère diminution d'effectif liée à une hausse des ruptures en 1re année. Ces cas restent cependant marginaux et dans la norme observée dans les autres cantons.

Nous restons vigilants et mobilisés pour prévenir l'abandon en cours de formation, notamment via les dispositifs du GPA, CoachApp et AppApp, en collaboration avec les entreprises formatrices et les services d'orientation.

5. Perspectives et défis 2025–2026

Parmi les défis à venir :

- L'intégration complète des apprentis de 3e année à la réforme,
- La continuité de notre offre de cours pour formateur et des pratiques pédagogiques aux nouvelles attentes (mandats, compétences transversales, outils numériques),
- La poursuite des contacts avec CIFIC-Suisse sur l'avenir de la réforme et son impact réel sur la branche.
- Mise en ligne nouveau site internet de la CIFIC-VD (courant de cet automne).

- Organisation potentielle de certains séminaires sur différents sujets liés à la formation professionnelle et aux différentes contraintes qu'elle peut engendrer pour les formateurs en entreprise (pas directement en lien avec l'Orfo 2023).

6. Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement :

- Notre comité pour sa disponibilité et son soutien.
- Nos chargés de cours, commissaires professionnels, experts aux examens, ainsi que l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle pour les employés de commerce service & administration.
- Notre équipe administrative et essentiellement Florence Noeding ici présente pour la précision et la rigueur dans le suivi des tâches quotidiennes.
- Et bien sûr vous, entreprises formatrices, pour votre engagement indéfectible envers la formation professionnelle sans qui rien ne serait envisageable.

Grâce à chacun de vous, la CIFIC-VD continue de jouer un rôle moteur dans la réussite de nos jeunes et la pérennité de notre branche.

Je vous remercie de votre attention et me tiens à votre disposition pour toute question ou complément éventuel.

CIFIC-VD



Alexandre Ludin
Secrétaire général